

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

1. Identification du produit et de la société

Information sur le produit

Nom commercial	:	LIQUI-K
Matière active	:	Oxyde de potassium soluble, agent séquestrant, azote. Carbonate de potassium, EDTA, URÉE
Code du produit	:	26.36.00
N° de registre	:	C.E.
Type d'émission	:	CONCENTRÉ SOLUBLE (LS)
Utilisation	:	Engrais, Foliaire et Fertirrigation

Information sur la société

SIPCAM INAGRA, S.A.
Prof. Beltrán Báguena, 5
46009 Valence, Espagne

Fax: +34 963 482 721

Courrier électronique sipcaminagra@sipcam.es

Téléphone d'urgence +34 961 702 100 (Sipcam Inagra)

Téléphone: +34 963 483 500

+34 915 620 420 (Inst. National de Toxicologie)

2. Identification des dangers

Dangers physico-chimiques

-

Dangers toxicologiques – symptômes-

Inhalation	Irrite les voies respiratoires
Aspiration et ingestion	-
Symptômes contact avec la peau/yeux	Irrite les yeux et la peau.
Symptômes effets généraux	-

Dangers pour l'Environnement

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

3. Composition / Information des composants

Composants dangereux	Concentration % p/p	Nom EINECS	N° EINECS	N° CAS	Phrase R Voir paragraphe 16	Symbole de danger
CARBONATE DE POTASSIUM (en tant que K ₂ O)	32			584-08-7	36/37/38	Xi
URÉE FOLIAIRE CRISTALLISÉ (AZOTE)	3			57-13-6	36/38	Xi
EDTA 4NA (POUDRE VERSENE)	10			64-02-8	22-36	Xn

4. Premiers secours

Symptômes

Voir paragraphe 2

Mesures Générales

Retirez la personne de la zone contaminée. Gardez le patient au repos. Maintenez sa température corporelle. Si la personne est inconsciente, couchez-la sur le côté avec la tête plus bas que le reste du corps et les genoux semi-fléchis. Emmenez-la à l'hôpital ou consultez un médecin et montrez-lui l'étiquette de l'emballage du produit. Ne laissez en aucun cas la personne intoxiquée seule.

Inhalation

Éloignez la personne de la zone contaminée. Contrôlez sa respiration et pratiquez la respiration artificielle si nécessaire. Emmenez la personne intoxiquée à l'hôpital ou consultez un médecin et montrer l'étiquette ou l'emballage du produit.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Ne rien administrer par voie orale. Si la personne est inconsciente. Emmenez-la à l'hôpital ou consultez un médecin et montrez l'étiquette de l'emballage du produit si possible.

Contact avec les Yeux

Lavez immédiatement les yeux à l'eau durant au moins 15 minutes. N'oubliez pas d'enlever les lentilles. Consultez un médecin.

Contact avec la Peau

Retirez immédiatement les vêtements tachés ou éclaboussés. Lavez la peau avec du savon et beaucoup d'eau sans frotter. Consultez un médecin.

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

5. Mesures de lutte contre les incendies

Mesures d'Extinction

Vous pouvez utiliser de l'eau pulvérisée, du CO₂, de la mousse et de la poudre sèche.

Mousse	CO ₂	Poudre sèche	eau	Autres
X	X	X	X	

Mesures d'Extinction Non Appropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau haute pression car cela disperse le produit. En cas d'utilisation, accumuler et séparer l'eau contaminée pour ne pas la déverser dans les égouts, les drains, les cours d'eau ou les eaux souterraines.

Mesures Spéciales

Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Prendre des précautions contre les chocs électriques, et toute source d'inflammation. Appliquer de l'eau froide sur tous les récipients exposés aux flammes jusqu'à ce que le feu soit éteint. Stocker l'eau utilisée dans la lutte contre l'incendie pour ensuite la jeter. En cas d'incendie intense dans la zone de cargaison, utiliser des lances d'incendie ou des systèmes automatiques d'extinction sans manipulation directe afin d'éviter les risques. Si vous ne parvenez pas à maîtriser le feu, quittez la zone. Consulter et mettre en œuvre les plans d'urgence et de sécurité s'il y en a.

Dangers Spéciaux

Le produit n'est pas inflammable, base aqueuse.

Produit des Gaz de Combustion

L'ammoniac. Les produits dérivés de l'oxydation de l'azote et du carbone.

Matériel de Protection contre les Incendies

Porter une combinaison et des gants résistants à la chaleur. Appareil de respiration autonome en présence de fumées. Il est nécessaire d'utiliser un appareil respiratoire indépendant et une protection totale dans les lieux fermés.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précaution Environnement

Eviter les déversements dans les égouts, les cours d'eau et la dispersion du produit. En cas de grands déversements, informez les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

Précaution Personnel

Isolez la zone de déversement et refusez l'entrée au personnel qui n'est pas indispensable. Evitez le contact ainsi que l'inhalation du produit. Si le déversement se produit dans un espace fermé, ventilez la zone.

Veillez à utiliser une protection respiratoire si nécessaire. En fonction des risques d'exposition, portez des gants, des lunettes et des vêtements imperméables.

Evacuez tout le monde en dehors de l'équipe de nettoyage.

Précaution Détoxification et Nettoyage

Retenir le liquide avec du sable ou de la terre. Ne pas nettoyer la zone avec de l'eau. Récupérer par pompage (utiliser une pompe antidéflagrante ou une pompe à main) ou un matériel absorbant approprié. Si le liquide est trop visqueux pour être pompé, absorber le déversement avec des matériaux non combustibles tels que le sable, la terre ou la vermiculite. Une fois absorbé, ramasser le produit déversé avec des pelles, seaux et le déposer dans des conteneurs scellés et étiquetés correctement. Jeter le déversement dans un endroit prévu à cet effet, pour cela, consulter un expert de l'élimination du produit ramassé, selon les règlements locaux, ou les lois européennes en vigueur.

Protection Personnel

Assurez-vous de porter la protection respiratoire appropriée au niveau d'exposition du produit déversé. Utilisez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Portez des vêtements protecteurs appropriés. Bottes résistantes aux produits chimiques.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Avant d'ouvrir le produit, lisez attentivement l'étiquette. Portez des vêtements et des gants de protection appropriés afin d'éviter le contact prolongé et l'inhalation du produit. Le produit est nocif par ingestion prolongée et irritant pour les yeux et la peau. Eviter la contamination des denrées alimentaires, aliments pour animaux et des eaux potables et piscicoles. Ne pas fumer, manger ou boire pendant la manipulation du produit. Se laver avec de l'eau et du savon lorsque vous avez terminé la manipulation. Traiter dans la même direction que le vent. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Utilisation réservée aux agriculteurs et aux professionnels.

Stockage

- * Conserver uniquement dans le récipient original: Ne pas utiliser de conteneurs en aluminium, zinc et alliages.
- * Stocker dans des conditions normales d'humidité (Edta 4Na (poudre versene), est hygroscopique), de température et de ventilation. L'urée peut accumuler de l'électricité statique. Utiliser des procédures appropriées pour protéger la terre.
- * Tenir hors de portée des enfants.
- * Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

Usages spécifiques

LIQUI K® contient un pourcentage élevé de POTASSIUM liquide prêt à l'emploi et de rapide absorption pour toutes les cultures. Le POTASSIUM améliore la qualité organoleptique des fruits, légumes, cultures industrielles, etc. de même que de la couleur des fleurs des plantes ornementales.

Appliqué à la fin de la phase végétative (avant la récolte), accélère la maturation, augmente la résistance à la sécheresse et aux intempéries.

La présence, dans LIQUI K®, d'une dose adéquate d'agent chélateur, garantit la disponibilité totale du POTASSIUM, quelle que soit la qualité de l'eau utilisée dans le traitement foliaire et l'irrigation fertilisante.

8. Contrôle exposition/protection personnel

Précautions Générales

Évitez les longues expositions, même à de petites quantités du produit.

Contrôles de l'exposition sur l'Environnement

NE PAS POLLUER L'EAU AVEC LE PRODUIT NI SON EMBALLAGE. (Ne pas nettoyer le matériel utilisé près des eaux de surface. Éviter la pollution des systèmes d'évacuation des eaux usées, des fermes ou des routes).

Matériel de protection personnel

Protection Respiratoire	Utilisez un masque de protection avec filtre, adapté au niveau d'exposition.
Protection Mains	Utilisez des gants de protection imperméables et résistants aux produits chimiques. Se laver les mains au savon et à l'eau avant de manger, de boire, et après la manipulation du produit.
Protection Oculaire	Utilisez des lunettes de protection avec écrans latéraux, certifiées par la CE.
Protection Cutanée	Utilisez la protection vestimentaire adéquate. Des bottes résistantes aux produits chimiques. Il doit y avoir des douches sur le lieu de travail.

Pratiques hygiéniques au travail

De bonnes pratiques de travail ainsi que l'adoption de mesures hygiéniques réduisent les expositions inutiles. Utilisez des douches d'eau chaude. Les vêtements, comme les outils, doivent être changés régulièrement.

Les vêtements doivent être propres et gardés au sec. Changez immédiatement de vêtements s'ils sont fortement infectés et ne les portez pas jusqu'à ce qu'ils soient bien propres. Vérifiez l'état des gants, en s'assurant qu'il n'y a pas de trous.

Toutes les mesures de protection individuelle, doivent être certifiées, indiquant qu'elles respectent les normes européennes, et donc sont approuvées par la CE.

Valeurs Limite de l'Exposition

TLV STEL : N'a pas été signalé
TWA : N'a pas été signalé

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide transparent	Point de fusion	N/a
Couleur	Légèrement jaune	Point d'ébullition	> 100°C
Densité	1.520	pH	12.50
Solubilité dans l'eau	Soluble	Solubilité en général	N/a
Pression de vapeur	N/a	Tension superficielle	N/a car c'est un liquide non Newtonien
Propriétés Explosives	Non explosif	Propriétés oxydantes	Non comburant
Point d'inflammation	Non inflammable	Auto-inflammabilité	Non inflammable
Chaleur de Combustion	N'a pas été signalé	Viscosité	N/a
Vitesse d'Évaporation	N/a	Densité de vapeur	N/a
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/a	Autres données Physico-chimiques	N'a pas été signalé

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable dans les conditions recommandées de stockage, manipulation et application.
Conditions à éviter	Évitez les matériaux en aluminium, zinc et leurs alliages. Éviter tout contact avec les produits acides.
Matières à éviter	Carbonate de potassium: dilution aqueuse et neutralisation, ce sont des réactions avec dégagement de chaleur.
Produits de décomposition	Urée foliaire cristallisée: Se décompose à des températures supérieures à 133°C, libérant du NH ₃ , CO ₂ et NO _x . Le carbonate de potassium: est facilement décomposé par les acides, rejet de CO ₂ (dioxyde de carbone, plus lourd que l'air).

11. Toxicologie

Voies d'entrée	Contact avec la peau et les yeux, ingestion et inhalation.
Conséquences graves et chroniques	Le produit n'est pas répertorié parmi les substances dangereuses.
DL 50 m.a.	LD50 oral rat: Edta 4Na (versene poudre): 2000mg/Kg Urée foliaire cristallisée: > 5g/Kg DL50 cutané lapin: urée foliaire cristallisée: > 3.2 g/Kg. Légèrement irritant
Cancérogénicité	N'a pas été signalé
Reproduction	N'a pas été signalé

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

12. Information écologique

Forme et potentiel polluant	-	
	Persistance	-
	Dégradabilité	-
	Mobilité	-
	Potentiel de bioaccumulation	Urée foliaire cristallisée: l'urée dissoute agit comme un élément nutritif pour les plantes.
Ecotoxicité	Carbonate de potassium: Les solutions sont alcalines. Alcalinisation des terres et des cours d'eau. Se transforme en chlorure de potassium et anhydride carbonique.	
	Toxicité aquatique	Edta 4Na: LC50: 10-100mg/L
	Toxicité pour les oiseaux	N/a
	Toxicité pour les abeilles	N/a
	Toxicité pour les vers de terre	N/a

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit (excédents/résidus)

Recycler le produit chaque fois que possible. Recueillir le produit dans des containers fermés et étiquetés correctement. Si le produit ne peut pas être éliminé conformément aux instructions de l'étiquetage, un moyen d'élimination approprié sera l'incinération conformément aux règlements locaux, étatiques et nationaux. Toutefois, en raison des méthodes de destruction qui peuvent varier selon l'emplacement, les exigences réglementaires peuvent changer, avant la destruction il faut consulter les organismes de réglementation compétents.

Élimination des emballages

Chaque emballage du produit vidé lors de la préparation de la dilution doit être rincé vigoureusement trois fois, ou en utilisant un dispositif à pression. Verser l'eau dans le réservoir de pulvérisation. Ne pas réutiliser les récipients vides, les déposer dans un endroit sûr et propre.

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

14. Information relative au transport

Précautions particulières	Il est interdit de le transporter avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des produits à usage personnel.	
ADR/RID	Genre	N/a
	Code de classification	N/a
	Groupe d'emballage	N/a
	N° ONU	N/a
	NIP	N/a
	Etiquette	N/a
	Titre Officiel Transport	N/a
IMDG	Genre	N/a
	Groupe d'emballage	N/a
	N° ONU	N/a
	Polluant marin	N/a
	Etiquette	N/a
	Titre Officiel Transport	N/a
	Arrimage et séparation	N/a

15. Information réglementaire

Symboles et Pictogrammes	--
Phrases R	--
Phrases S	S36/37/39: Porter des vêtements et des gants protecteurs, ainsi qu'une protection pour les yeux/visage.
Autres règlements	Utilisation réservée aux agriculteurs et aux professionnels.

16. Autres informations

GLOSSAIRE:

- CAS: Chemical Abstracts Service
- EINECS: L'inventaire européen des substances existantes sur le marché
- DJA: Dose journalière admissible
- CSEO: Concentration sans effets observés.
- CE50: Concentration létale moyenne dans l'eau
- TLV: Valeur limite d'exposition
- STEL: Limite d'Exposition à Court Terme
- P.T.: Produit technique
- NP: Non Pertinent
- TLM: Limite moyenne de tolérance.
- CL50: Concentration létale moyenne
- NSE: Niveau sans effets observés
- DL50: Dose létale moyenne
- TWA: Moyenne Pondérée dans le Temps
- m.a.: matière active
- N/A.: Sans objet
- N.D.D: Pas de données disponibles

LIQUI-K

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE 1907/2006

Date de création	Date de validation	Révision
27/07/2010	28/07/2010	0

Les informations fournies dans cette FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ ont été collectées sur base des meilleures sources existantes, selon les dernières connaissances et les exigences légales actuelles relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses. Ceci est un guide sécurité pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et le déchargement et ne doit pas être considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Les informations concernent uniquement le matériel spécifié et ne sont donc pas valides lorsqu'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou d'autres processus, sauf indication contraire.

Phrase R du paragraphe 3	R22: Nocif par ingestion. R36: Irrite les yeux. R37: Irrite les voies respiratoires. R38: Irrite la peau.
Modifications à la Révision	Pas de versions antérieures. Ceci est la première version.